

LA PRESSE EN REVUE...



LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

SOMMAIRE

- 1) Berk ! Berk !
- 2) Ils font rien
- 3) « Je suis dégoûtée »
- 4) Faut la remercier ?!
- 5) Le gouvernement complice des banques...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Mazarine Pingeot tacle violemment Eric Zemmour : " Je me suis tapé vos 400 pages avec la nausée au ventre !"



Mazarine Pingeot et Eric Zemmour ont eu un très vif échange lors de l'enregistrement des "Grandes questions", l'émission de Franz-Olivier Giesbert sur France 5 qui sera diffusée ce soir.

http://www.dailymotion.com/video/x29ffn6_vif-accrochage-entre-mazarine-pingeot-et-eric-zemmour_tv

Un jour, une polémique. En pleine promotion de son dernier livre, Le Suicide français, Eric Zemmour a de nouveau croisé le fer sur un plateau de télévision. Le polémiste était cette fois l'invité de l'émission de Franz-Olivier Giesbert, "Les grandes questions", qui sera diffusée ce soir sur France 5. A cette occasion, Eric Zemmour a ainsi eu une vive passe d'armes avec Mazarine Pingeot.

"L'apologie du viol"

La romancière l'a notamment interpellé sur sa conception de la virilité "qui consiste à prendre les femmes sans les comprendre plutôt qu'à les comprendre sans les prendre". Mazarine Pingeot a ainsi accusé Eric Zemmour de faire "l'apologie du viol". Visiblement atterré, Eric Zemmour a alors expliqué que sa contradictrice lui faisait penser aux "Femmes savantes" de Molière, avant de se corriger en évoquant "Les Précieuses ridicules", une autre pièce de l'auteur français. "Oui, car une femme ne doit pas travailler, ne doit pas penser, ne doit pas avorter non plus" a réagi immédiatement Mazarine Pingeot, précisant retranscrire ainsi la pensée d'Eric Zemmour. "Ce n'est pas du tout ce que j'écris dans mon livre. Vous ne savez pas lire" lui a répondu le polémiste de "Ça se dispute".

"Excusez-moi, je me suis tapé vos 400 pages avec la nausée au ventre ! J'ai dû le lire ligne par ligne parce qu'en plus, c'est assez indigeste et mal écrit" a ensuite taclé la fille de François Mitterrand. "Vous avez raison, il vaut mieux écrire vos petits romans ridicules et illisibles. Vous voyez, moi, les gens me lisent, contrairement à vous. C'est dommage ! Ça fait mal, je comprends" a à son tour attaqué Eric Zemmour. "Ce n'est pas difficile d'aller vers la saleté et la laideur" a riposté Mazarine Pingeot.

"La surenchère dans la haine"

Cette dernière a ensuite invoqué les passages "tous les jours" à la télévision d'Eric Zemmour pour expliquer le succès du Suicide français. "Votre légitimité, vous la devez aux plateaux de

télé. Vous êtes un polémiste. Un polémiste n'a aucune légitimité" a-t-elle lancé. "D'abord, la polémique n'est pas illégitime" a rétorqué Eric Zemmour. "Deuxièmement, je ne vends pas, contrairement à ce que vous prétendez, parce que je suis sur tous les plateaux télé. D'ailleurs je ne suis pas sur tous les plateaux télé". "Non, c'est parce que vous faites de la surenchère dans la haine" l'a interrompu Mazarine Pingeot.

"Je ne fais aucune surenchère. J'écris ce que je pense et ça vous embête". "Ce n'est pas une pensée !" a réagi sa contradictrice. "Ça s'appelle la rationalisation de la haine. Vous savez ce que c'est ? C'est un procédé psychanalytique qui consiste à essayer de mettre une forme rationnelle sur un affect. Et je pense que vous êtes travaillé par des affects dont le ressentiment, qui est votre moteur principal. Et vous êtes extraordinairement doué pour mettre une enveloppe rationnelle, mais je n'appelle pas ça de la pensée" a conclu Mazarine Pingeot. puremedias.com vous propose de revoir cette séquence.

ozap.com

LAPRESSEENREVUE.EU

II) «Que font concrètement les pouvoirs publics pour soutenir les entrepreneurs sociaux ?»

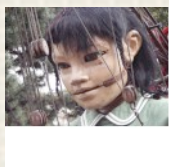
Cyrielle BALERDI

Vidéo

Les entrepreneurs sociaux sont-ils dépendants des pouvoirs publics ? L'entrepreneuriat social est-il suffisamment valorisé ? Nicolas Hazard, Président du Comptoir de l'innovation, dédié au développement des entreprises sociales, apporte ses réponses dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneuriat social.

http://www.dailymotion.com/video/x29ph4z_qu-est-ce-qui-est-fait-concretement-par-les-pouvoirs-publics-pour-soutenir-les-entrepreneurs-sociaux_news

III) Mari artiste, dette de 6.000 euros... Après 28 ans à travailler, je suis dégoûtée



Par Martine Gaurat Lemonnier
Orthophoniste, auteure.

Étudier, décrocher un travail, avoir un mari, une famille et même une maison... Martine Gaurat-Lemonnier avait tout prévu dans sa vie. Ou presque. Elle ne s'attendait pas à se prendre la crise économique de plein fouet. À 52 ans, elle a pris du recul et jette un regard amer sur sa situation.

Édité par Louise Auvitu



Orthophoniste, je travaille depuis 28 ans et ma retraite sera minime.
(Flickr/CC/EvilErin)

C'est la goutte qui fait déborder le vase. J'enrage. Allez, je rembobine le fil pour que vous compreniez tout.

Je suis jeune, je passe mon bac et j'ai décidé que je serai orthophoniste. C'est un métier qui me tente bien. Aider les autres, voire "les sauver", ça me va. Et au sein de la société, j'imagine que c'est un statut honorable et vénérable aussi.

Il y a un concours. J'aime pas, j'ai peur mais je l'ai. Nous sommes dans les années 1980 et la vie est devant moi.

À 25 ans, j'étais déjà presque en fin de carrière

La vie est devant moi. Droite et tracée. Je veux dire par là qu'à 20 ans, dans les années 1980, j'étais en droit d'imaginer une vie assez facile avec ce métier-là. J'étais sûre de bien gagner ma vie avec les études que j'allais faire. C'était une réalité. À cette époque, mes parents n'avaient pas encore l'âge que j'ai aujourd'hui. Ils avaient fait moins d'études que moi et avaient bien réussi socialement. Alors, moi, forcément, ça allait rouler.

J'ai été diplômée en 1985 et j'ai trouvé du travail aussitôt. En pédo-psychiatrie. J'ai commencé comme vacataire, le 2 janvier 1986 et je gagnais 7.000 francs [1] par mois. C'était inespéré pour une jeune diplômée, mais j'étais vacataire donc pas de congés payés. Pas grave, on verra plus tard.

À peine plus tard, ils ont tout chamboulé à l'hôpital, et je suis devenue contractuelle à durée indéterminée – donc pas de prime – mais ils ont été obligés de me trouver un statut qui corresponde à mes 7.000 francs : à 25 ans à peine, je me suis retrouvée à l'échelon 4 de l'ancienneté sur une échelle de 7 ! J'étais déjà presque en fin de carrière.

Alors, je me suis dit qu'avant la retraite, je ne gagnerai pas beaucoup mais que là encore, c'était pas grave : je n'avais que 25 ans et j'avais le temps de voir venir. De toute façon, je ne ferai pas carrière à l'hôpital, je ne supporte pas la hiérarchie même si les gens sont sympas – et ils étaient sympas. De plus, j'ai eu la chance d'avoir beaucoup de libertés et d'être respectée, on me faisait confiance.

Avant, travailler en libéral, c'était bien

J'ai commencé à travailler en libéral en 1995 tout en continuant à l'hôpital que j'ai quitté pour de bon en 1997, après la naissance de mes enfants. Parce qu'il faut savoir que quand on travaille en libéral, on n'a pas vraiment de congés de maternité payés donc, être salariée au moment des grossesses, c'est plutôt sécurisant.

J'ai des enfants, un mari. Je n'ai jamais pu me reposer sur le salaire de mon mari. C'est un artiste. Moi aussi, je voulais être une artiste. En plus d'être orthophoniste, je voulais être écrivain. Moi qui rêvais d'être reconnue artiste, je ne me voyais pas l'empêcher de l'être. Puis de toute façon, orthophoniste, c'est un métier hyper intéressant et je gagnais bien ma vie, notre vie, avec.

Je travaillais donc en libéral, dans une ville qui manque terriblement d'orthophonistes. J'étais la reine, comme toutes mes collègues de cette ville, évidemment. Je pouvais imposer mes horaires de travail à mes patients.

Je parlais du principe que je ne sacrifierais pas mes enfants pour mes patients. Quand ils étaient petits, je ne travaillais pas le mercredi puis, quand ils sont allés en primaire, j'ai travaillé le mercredi mais je finissais chaque jour de la semaine à 17h pour être là pour les devoirs. Je prenais au moins une semaine à chaque petites vacances, un mois l'été. Je gardais la moitié de mes rentrées d'argent pour payer mes charges.

On vivait correctement avec pour ainsi dire rien que mon salaire, on s'est acheté une grande maison. On n'allait pas vraiment au resto, ni au ciné, on ne fumait plus, on ne buvait pas vraiment, on n'avait qu'une voiture. J'ai fait quelques voyages. On était bien.

La maladie, ça casse tout le monde

Mon mari a commencé à être malade. 1999, névralgie cervico-brachiale. Bon, pas grave mais handicapant. 2002, traitement contre l'hépatite C, traitement pourri qui casse le patient et toute la famille avec des effets secondaires terribles et qui de plus n'a pas marché. 2006, cancer du sein. 2009, suspicion de cancer du poumon donc nouvelle opération. Fin 2011, suspicion d'AVC pis non, ouf !

Alors puisque rien, reprise du traitement contre l'hépatite C et de ses effets secondaires pendant

un an. Cette fois-ci, ça marche. Le tout entrecoupé de capsulites rétractiles de l'épaule, une, puis l'autre tant qu'à faire.

Pour clore, enfin, j'espère, re-névralgie cervico-brachiale en 2013. Depuis 6 mois, il n'a plus mal nulle part ou alors, il n'ose plus m'en parler. Il a toujours affronté ces maladies avec courage, sans plainte, sans se reposer sur moi, il a toujours essayé de faire sa part.

N'empêche. Ça casse tout le monde. Même nos enfants et ce, même si on a essayé de les préserver. Je ne m'en suis pas forcément rendue compte, je le regrette.

Et pendant toutes ces années de maladies, toute cette énergie dépensée pour parer, contrebalancer, guérir, le temps continue à défiler. Et cette crise économique de merde nous tombe dessus.

Nous aurons une micro retraite

Aujourd'hui, mon mari et moi, nous sommes vieux pour le monde du travail. Non parce que je ne me sens pas du tout vieille, en vrai, hein ! Mon mari arrive à 56 ans et ne gagne même pas un smic par mois. Moi, j'ai 52 ans.

Nous avons un fils à la fac, dans une autre ville, il n'a pas eu droit à une chambre universitaire donc il a un studio. Notre second passe son bac cette année pour poursuivre ses études vers un ailleurs.

Mon mari n'aura pas de retraite, moi, une petite retraite même si nous cotisons comme tout le monde. Pour prévoir, nous avons investi dans l'achat d'un studio que nous remboursons pour le moment. Et nous payons les études de nos enfants.

Je bosse juste pour payer les factures

Pour cela, je suis passée de 58 patients à 70, voire 75 patients par semaine. Et ça ne suffit pas. Ça ne suffit plus. Je bosse, je bosse énormément, sans pause réelle dans la journée. Je finis le soir, glauque, je n'ai plus le courage de faire à manger, de faire du sport après le boulot. De ranger, de rédiger mes comptes-rendus de bilans. Et je grossis.

Alors bien sûr, je prends encore beaucoup de vacances, je me garde mon vendredi après-midi pour moi. Mais je suis épuisée. Le stress m'épuise.

Je bosse. Juste pour payer les factures, les études, cet appart qui nous fera un revenu pour notre retraite. Je ne pars plus en voyage. J'ai 52 ans, une grande et belle maison qui aurait besoin de travaux, une porte de cave défoncée, un canapé en loque, une cuisine déglinguée et j'en passe. Ah oui, puis ce robinet à changer. Pour mon anniversaire qui était en septembre, je m'étais dit que tiens, un canapé, ça, ça me ferait plaisir. Bah finalement, ce sera un robinet.

Mon mari cherche du travail, se démène. Mais que pouvons-nous espérer pour lui à 56 ans ?

6.000 euros de découvert

Cet été, j'ai pris un mois de vacances. J'aurais pas dû. Je suis une grosse feignasse. En août, je me suis payée 2.200 euros alors que les charges de la famille s'élèvent à plus de 2.500 euros. En septembre, je ne me suis pas payée. 6.000€ de découvert. Ça claque !

Rendez-vous avec la banquière. Je suis allée chercher mes dernières économies, ça n'a pas suffi. Mon mari a été obligé de pleurer pour réclamer l'argent que son éditeur lui devait, ça n'a pas suffi.

Nous venions de finir le remboursement de la maison, un emprunt en moins, super. Nous avons été obligés d'en reprendre un petit pour rembourser ce putain de découvert. Et la banquière nous a dit de faire nos comptes. Blurp, j'ai horreur des chiffres, je fais tout à la louche.

Ah oui, mais là, terminé. J'ai passé le mois d'octobre à noter les dépenses, j'étais fière et pour la première fois, nous allions finir le mois avec de l'argent sur le compte, pas grand-chose mais avec de l'argent. Et j'allais pouvoir avoir mon canapé. Bah non, ce sera un robinet et nous finissons le mois à découvert.

Mon statut social ne vaut plus rien

Mon mari n'est pas près de toucher de nouveau un salaire bien qu'il bosse comme un forcené. Nous n'avons plus d'économies. Mais bon, ça va aller. Y'a pire. Y'a tellement pire.

Nous vivons au-dessus de nos moyens. Nous pourrions n'avoir qu'une voiture. Oui, après tout. Nous pourrions revendre notre maison et en acheter une plus petite. Bah oui, hein.

Sauf que ce n'est pas ce que j'avais prévu. J'ai

voulu un statut social. Aujourd'hui, il ne vaut plus rien. Je ne vaud plus rien.

Moi qui suis si fière, je me sens méprisée par tous ces dirigeants, ces banquiers, ces assureurs, ce monde de l'argent. La haine et le mépris montent en moi et c'est terrible.

J'ai choisi de travailler en libéral parce que je ne voulais pas sentir le poids de la hiérarchie, je ne voulais pas subir. Et je me rends compte que même en libéral, je subis cette pression, ce profond mépris de nos dirigeants et c'est insupportable.

Une plainte comme une autre

Qu'est-ce que je gagne à travailler en libéral ? Un peu de liberté. Le choix de travailler quand je veux, autant que je veux. Le droit de me tuer au travail. C'est un avantage.

Par contre, je n'ai pas le droit d'être malade, ni d'avoir de congés payés. À moi de gérer. Ah et il paraît que pour avoir une retraite à peu près décente, je dois travailler jusqu'à 67 ans. J'ai envie de vomir. 44 ans de travail !

J'imagine que d'ici 67 ans, j'aurai des petits-enfants. Quand j'aurai 67 ans, ils seront grands. C'est inenvisageable.

Alors bien sûr, je me plains. C'est une plainte comme une autre. Une de plus. Celle d'une bobo.

Cassons tout et abêtiissons-les

Un banquier (oui, je les rencontre beaucoup en ce moment) m'a dit :

"Une de vos collègues infirmières se plaint de payer trop de charges pour entretenir les chômeurs. Qu'en pensez-vous ?"

J'ai bondi du fauteuil.

Peut-être, je n'en sais rien et je m'en fous. Ce que je constate, c'est qu'il y a de plus en plus de pauvres, que tout le monde en bave autour de moi. Mes amis bobos, mes patients qui travaillent pour un salaire de misère et tous ceux qui n'ont plus de travail. Qui n'ont plus de travail parce qu'il y a des actionnaires qui veulent toujours plus de dividendes et pour ça, bah, faut resserrer les budgets, faire des économies en délocalisant. Et on casse tout.

Cassons, brisons tout le système de protection sociale. L'état a une dette énorme alors il faut faire des économies. Arrêtons de rembourser les soins, ne formons plus de médecins, d'orthophonistes, etc. comme ça, les gens seront moins malades. Oh et puis si, s'ils pouvaient être malades et crever, ça résoudre le problème des retraites.

Divisons, abêtiissons-les devant des télé-réalités et régnons et enrichissons-nous. Et sabrons l'éducation aussi. Important. Parce que la France de demain, on s'en bat les c... parce qu'après nous, le déluge.

Ce monde me dégoûte

Je ne comprends pas. On me dit que la main d'œuvre est trop chère en France, les ouvriers sont trop payés. Ils exagèrent aussi, hein ? Alors, on délocalise dans des pays où justement la main d'œuvre est moins chère et on met nos petits ouvriers nantis au chômage. Bien fait pour eux !

Seulement, nos ouvriers au chômage consomment moins du coup. La voiture fabriquée ailleurs qu'en France coûte moins chère, super, mais même moins chère, il y en a qui ne peuvent plus l'acheter. Quel intérêt ?

Et tous ces magasins qui ferment, ces artisans qui coulent. Si je gagnais mieux ma vie, le vendeur de canapé serait hyper content, le cuisiniste serait ravi, ma maison serait nickel, mon jardin magnifique. J'aurais une petite voiture décapotable. Nous irions au spectacle, au cinéma, au resto. Nous ferions vivre plein de gens. Bah non, tant pis.

De toute façon, on consomme trop.

Je ne supporte pas que tous ces gens qui nous dirigent, nous regardent à peine avec condescendance, d'un air de "je sais ce qui est bien pour vous : fermez-là". Ils encouragent l'intégrisme, les crises identitaires, la dépression, la folie.

J'ai envie de gerber. Ce monde me dégoûte. Ce n'est pas celui que je voulais. En même temps, je n'ai pas fait grand-chose pour empêcher ça. Sans doute.

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

Fillon aurait demandé à l'Elysée de "taper" sur Sarkozy

Jean Michel Gradt / Journaliste



Des journalistes du Monde maintiennent que François Fillon aurait demandé au secrétaire général de l'Elysée de « taper » sur Nicolas Sarkozy. - Frédéric Lancelot/Sipa

"Le Monde" assure samedi disposer d'un enregistrement où le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Pierre Jouyet, rapporte comment François Fillon lui a demandé d'accélérer les pressions judiciaires Nicolas Sarkozy. François Fillon va porter plainte pour diffamation.

L'ancien premier ministre, François Fillon a-t-il tenté en juin dernier, en pleine affaire Bygmalion, de faire pression sur le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Pierre Jouyet, pour lui demander d'accélérer les pressions judiciaires contre Nicolas Sarkozy? Si les deux intéressés ont démenti jeudi, aussitôt publiée l'information tirée du livre "Sarko s'est tué", "Le Monde" persiste et apporte de nouvelles informations samedi.

Gérard Davet et Fabrice Lhomme, journalistes au "Monde" et auteurs de l'ouvrage, affirment qu'ils ont en leur possession un enregistrement audio d'une conversation avec Jean-Pierre Jouyet en date du 20 septembre. Selon eux, ce dernier raconte dans cet échange comment, pendant qu'ils déjeunaient ensemble près de l'Élysée le 24 juin, François Fillon lui aurait demandé de "taper" sur Nicolas Sarkozy, et même de "taper vite".

"Où Fillon a été le plus dur, c'est sur le remboursement que Sarkozy avait demandé des pénalités pour le dépassement des frais de campagne. Fillon m'a dit, texto: +Jean-Pierre, c'est de l'abus de bien social. C'est une faute personnelle. Il n'y avait rien à demander à l'UMP, de payer tout ça+ ", rapportent les deux auteurs.

Fillon va porter plainte pour diffamation

Jean-Pierre Jouyet aurait transmis la requête de l'actuel co-président par intérim de l'UMP à

l'actuel co-président par intérim de l'UMP à François Hollande. Mais le chef de l'Etat aurait refusé d'y prêter attention.

MM. Jouyet et Fillon avaient démenti ces informations jeudi, après avoir pris connaissance des « bonnes feuilles » du livre. Mais les deux journalistes maintiennent leurs accusations.

« Stop aux boules puantes! a réagi François Fillon dimanche dans les colonnes du JDD . Aujourd'hui, on me prête des propos que je démens formellement avoir tenus et que les deux participants à ce déjeuner, Antoine Gosset-Grainville et Jean-Pierre Jouyet démentent formellement. C'est la raison pour laquelle j'ai porté plainte en diffamation et je demande désormais à la justice de faire toute la vérité ». L'ex-Premier ministre (voir la vidéo ci-dessous) voit dans « ces attaques invraisemblables une forme de déstabilisation et de complot ».

lesechos.fr

IV) Merci ! Geneviève El Malki du Kremlin Bicêtre (94)



On prend presque les mêmes et on recommence à la mairie du Kremlin-Bicêtre. La majorité MRC ronronnera moins dans les mois qui viennent, car il y a dorénavant 4 conseillers municipaux UMP (du moins ce qu'il en reste !) deux

MODEM, et plus aucun représentant du PS .

Il y aura-t-il une visibilité réelle des représentants du parti socialiste sur la ville du Kremlin-Bicêtre ? Cela étant une moindre chose pour ses électeurs (trices)...

En effet, le MRC a rendu inexistant le PS, il a fait des bonnes affaires et des bonnes tractations pour en rendre muet les militants de la section locale, sauf quelques frondeurs qui n'ont pas succombé à la sirène des promesses municipales et qui risquent de perturber la quiétude de la vie politique locale.

Geneviève El Malki sera prochainement la première non des socialistes mais du Mouvement Républicains et Citoyens (MRC).

Christophe Frédéric

V) Taxe sur les transactions financières: le gouvernement main dans la main avec les banques

Par martine orange

Une fois de plus, le projet de taxation sur les transactions financières n'a pas abouti lors de la réunion des ministres des finances le 7 novembre. Le gouvernement français en porte la responsabilité. Contre l'avis de nombre de pays européens, Paris fait tout pour préserver les intérêts des banques, en réduisant cette taxe à une mesure symbolique.

Ce devait être le sommet européen durant lequel un accord allait être trouvé. Il était à portée de main, assurait le ministre des finances, Michel Sapin. Les ministres européens des finances se sont pourtant séparés après une nouvelle réunion à Bruxelles, vendredi 7 novembre, sans avoir trouvé un accord sur la taxe sur les transactions financières.

Le ministre italien, Pier Carlo Padoan, qui présidait la réunion, a salué les « progrès » dans ce dossier. Michel Sapin et son homologue allemand Wolfgang Schäuble ont tous les deux rappelé leur volonté de parvenir à un accord d'ici à la fin de l'année afin de pouvoir appliquer cette taxe à partir du 1er janvier 2016. « Ils sont tous d'accord pour se mettre d'accord », a ironisé un collectif d'ONG, qui rassemble notamment Oxfam, One ou Finance Watch, militant pour la mise en œuvre d'une taxe



Cela fait des années que le sujet est sur la table. Jacques Chirac, alors président de la République, s'était fait le défenseur de

cette taxe. Peu à peu, la France avait réussi à convaincre d'autres pays européens à se joindre à elle.

Face à l'hostilité d'un certain nombre de capitales européennes, onze pays – l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, le Portugal, la Belgique, l'Estonie, la Grèce, la Slovaquie et la Slovénie – avaient choisi d'adopter la méthode de la « coopération renforcée » pour introduire la taxe, sans attendre.

Le projet avançait. En février 2013, il semblait même sur le point d'aboutir. La commission chargée du marché intérieur avait présenté ses travaux : elle prévoyait d'imposer une taxe de 0,1 % sur les actions et les obligations et de 0,01 % sur les produits dérivés.

Mais tout a capoté par la faute de la France. Le texte était à peine révélé que la fédération bancaire française, au nom de toutes les grandes banques, s'élevait contre ce projet qui allait, selon elle, mettre à terre le modèle français de la banque universelle. Très engagées dans les opérations financières sur les dérivés, les banques françaises estimaient que cette taxe allait les ruiner, en détournant les opérations vers d'autres places financières non soumises à la taxe.

Convaincu par de si sérieux arguments, le ministre des finances d'alors, Pierre Moscovici, faisait volte-face en moins d'un mois. Au nom de la « défense de la Place de Paris », il ne pouvait accepter une telle taxe. « Il faut un travail d'amélioration pour que cette taxe ne nuise pas à l'économie », annonçait-il tout à trac, prenant de court tous ses homologues européens.

Depuis, tout piétine. Reprenant le dossier, Michel Sapin s'est fait le porte-parole des banques françaises. Il propose une taxe sur les transactions financières, vidée de sa substance. Son projet prévoit de dupliquer au niveau européen ce qui se pratique déjà en France pour les particuliers depuis 2012. Il y aurait une taxe sur les transactions financières sur les actions. Pour les produits dérivés, seuls les CDS (credit default swaps), dont le grand public a découvert la dangerosité lors de la crise financière, qui ne sont pas négociés au travers des chambres de compensation, seraient soumis à la taxe.

Cette limitation atténuée considérablement la portée de la taxe. Les CDS ne représentent qu'une très faible partie du volume des dérivés, moins de 3 % du total estimé à 710 182 milliards de dollars, selon la Banque des règlements internationaux. Le produit de la taxe serait alors considérablement réduit. Selon les calculs réalisés, la taxe sur les transactions financières dans les projets initiaux devait rapporter entre 35 et 50 milliards d'euros aux pays européens. Réduite à la portion congrue, comme le propose Bercy, elle ne rapporterait plus que quelques milliards par an.

Le ministre des finances justifie cette réforme a minima. « Je préfère une taxe sur les transactions financières qui aurait un produit limité au-delà des actions mais qui soit efficace et effective et qui progressera, plutôt qu'une très belle idée, mais qui restera dans les nuages », soutient Michel Sapin. Pour lui, l'important est « d'avancer, même en faisant un pas ». « Le pire danger, c'est qu'elle (la taxe sur les transactions financières) ne se fasse pas », ajoute-t-il.

Pierre Moscovici, en sa qualité de commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, est venu à la rescousse de son successeur. Pour lui, cette taxe, même insuffisante, constituerait une première étape vers un mouvement plus vaste d'harmonisation fiscale, plus que jamais nécessaire au lendemain du scandale "LuxLeaks".

Mais d'autres gouvernements européens, parties prenantes à cet accord, s'opposent fermement au « compromis français ». Le ministre autrichien des finances, Hans Jörg Schelling, a indiqué à l'issue de la réunion qu'il n'avait « pas accepté la proposition française », qu'il juge sans ambition. Il a présenté une autre proposition, prévoyant « d'inclure tous les produits financiers, sauf les obligations souveraines » dans le champ de la taxation. Elle a été « bien accueillie », a-t-il dit. Sauf par la France, semble-t-il. De même le gouvernement belge a dit son opposition au projet français rétréci de taxation. Cela lui rapporterait moins que son actuelle taxe nationale sur les transactions financières.

Alignement

La proposition française est tout sauf désintéressée : elle est bâtie sur mesure pour préserver les intérêts des banques françaises. Comme d'habitude, le diable est dans les détails. Ainsi, en proposant de limiter la taxation aux seuls CDS, la France protège l'activité des banques françaises sur les opérations sur tous les autres dérivés. Or, ces dernières figurent dans les premiers rangs mondiaux quant aux opérations de dérivés de change ou de taux. Elles en tirent des profits substantiels. « Le principe de base est de mettre un frein efficace aux transactions dangereuses pour l'économie réelle », soutient Michel Sapin dans une tribune aux Échos, qui dit redouter la fuite des transactions vers d'autres places financières où la taxation ne serait pas appliquée.

De même, la France propose que la taxation soit perçue par le pays où a lieu la transaction. Le

principe se veut généreux : il s'agirait d'établir un rapport d'équité entre tous les pays et de ne pas défavoriser les petits pays. Mais les arrière-pensées ne sont pas loin. Cela permet aussi de profiter des trous existant dans les différentes législations.

L'ONG Oxfam propose pour sa part un tout autre mécanisme : celui du bénéficiaire effectif. « Grâce à ce modèle, la taxe sur les transactions financières s'appliquerait à toutes les transactions effectuées pour le compte d'un résident fiscal dans l'un des dix États membres de la coopération renforcée. Dans le cas d'opérations réalisées par des filiales d'institutions financières multinationales, comme le sont nos grandes banques et investisseurs institutionnels, elles seraient éligibles selon la résidence fiscale de la maison-mère. Ainsi, la taxe s'appliquerait à une filiale britannique de BNP Paribas effectuant une transaction pour le compte de BNP Paribas France, ou sur un gestionnaire d'actif britannique gérant les fonds d'un client résidant en France. Par conséquent, les banques françaises effectuant des transactions sur les produits dérivés, et les grandes richesses nationales plaçant leurs actifs au sein de gestionnaires d'actif français (comme Amundi), n'auront aucun intérêt à migrer leurs transactions à l'étranger car elles seront de toute façon soumises à la TTF. Ce principe réduit donc fortement les risques d'évasion financière », explique-t-elle.

Faut-il le préciser ? Les banques françaises sont vent debout contre cette proposition. Et l'État français, alors même qu'il serait gagnant avec ce mécanisme, s'est rangé à leur avis.

Un compromis peut-il être trouvé d'ici la fin de l'année, avec des vues si opposées ? Faut-il préférer ne rien faire plutôt que de voir mettre en œuvre une taxation qui ne serait qu'un corps mort, censée donner le change mais ne gênant en rien les pratiques financières ?

L'alignement constant des ministres des finances sur les positions du lobby bancaire français finit par poser question. Après la farce de la séparation des activités bancaires, et aujourd'hui le projet de taxation sur les transactions financières, Bercy est en train de s'activer pour vider aussi de son contenu la réforme sur les sauvetages bancaires, adoptée au niveau européen. Dans le cadre de l'union bancaire, les gouvernements européens ont promis que les États et les contribuables ne seraient plus appelés à la rescousse en cas de faillite bancaire. À l'avenir, ce serait aux banques de se sauver elles-mêmes.

La proposition européenne a retenu la création d'un fonds de sauvetage qui serait abondé par une taxe payée par les banques elles-mêmes. À terme, ce fonds doit réunir 55 milliards d'euros. Les banques françaises ont protesté quand elles ont découvert les premières ébauches de la taxation : compte tenu de leur taille, et donc du risque systémique qu'elles représentent, elles devraient être les premières contributrices à ce fonds. À elles seules, elles devraient apporter plus de 15 milliards d'euros au fonds, soit 27 % du total, alors que les banques allemandes n'auraient que 8 milliards à apporter.

Paris est tout de suite monté au créneau pour défendre le système bancaire français. Un accord serait en vue avec Berlin, selon Michel Sapin, au terme duquel « les banques françaises et les banques allemandes paieraient à peu près des sommes équivalentes, autour de 15 milliards d'euros ». Ennui : le ministère allemand des finances a aussitôt démenti le moindre accord sur ce sujet.

La sollicitude du gouvernement français ne s'arrête pas là. Selon des rumeurs répétées, Bercy serait prêt à accorder la déductibilité fiscale sur les sommes versées par les banques françaises à ce fonds européen de sauvetage. Interrogé à ce sujet, Michel Sapin a reconnu qu'en effet, ses services travaillaient sur un tel projet. Si une telle mesure était adoptée, elle reviendrait à nier tous les engagements pris au niveau européen. Si les banques obtenaient une exonération fiscale des sommes versées au fonds européen, ce serait au bout du compte encore et toujours l'État français, et donc les contribuables, qui payerait pour les banques.

mediapart.fr

A Suivre...
La Presse en Revue